

# *Le PREJ de Nancy... Un PREJ historique du Grand Est en souffrance !*

UFAP UNSa Justice Grand-Est

Le 07 aout 2025,

Mis en service en 2011, le PREJ de Nancy a assuré la reprise des extractions judiciaires dans la région Grand Est. Implanté sur le même domaine que le Centre de semi-liberté (CSL) de Maxéville, il n'a, depuis sa création, bénéficié d'aucune amélioration ni transformation structurelle significative, malgré les alertes régulières des personnels.

## ***Un effectif insuffisant face à l'augmentation massive de l'activité.***

Depuis 2011, le nombre de personnes incarcérées en France est passé de 60 000 à près de 85 000. Cette hausse considérable s'est mécaniquement traduite par une augmentation de l'activité des PREJ, sans qu'aucune révision d'organigramme ne vienne l'accompagner.

À ce jour, encore plusieurs agents manquent à l'appel pour atteindre l'effectif de référence, déjà établi sur des bases tendues.

Les conséquences sont connues : heures supplémentaires en pagaille, difficulté à concilier vie professionnelle et vie personnelle, épuisement des équipes.

## ***Des locaux inadaptés, un cadre de travail dégradé !***

Si les bureaux sont en nombre suffisant, c'est bien le seul point positif que l'on puisse accorder au site.

Les vestiaires ne permettent pas l'accueil de personnel féminin dans des conditions dignes.

La salle de repos est située en plein milieu du vestiaire, ôtant toute intimité et confort suffisant.

Le matériel de sport, pourtant financé via les ACT, est inutilisable, faute de place. Il est actuellement stocké... dans le couloir d'entrée.

Le parking (trop peu sécurisé pour un PREJ !), partagé avec le CSL, est souvent saturé, compliquant le quotidien des agents et la bonne mise en œuvre des missions.

**L'armurerie, bien que légèrement réaménagée, ne répond pas aux standards de sécurité attendus pour ce type d'équipement.**

## ***L'UFAP UNSa Justice tire la sonnette d'alarme !***

Des propositions concrètes existent pour améliorer la situation. Mais encore faut-il que l'administration nous donne les moyens financiers et humains pour engager une véritable évolution qui se veut pourtant inévitable !

Et si les contraintes du site rendent toute amélioration impossible, alors il faut sérieusement envisager une délocalisation du PREJ vers un site plus adapté, plus opérationnel...

Des solutions existent, encore faut-il la volonté politique de les mettre en œuvre !

## ***L'heure n'est plus à l'attente, mais à l'action.***

***Les agents du PREJ de Nancy démontrent chaque jour leur engagement et leur professionnalisme, malgré des conditions de travail dégradées. Il est urgent de leur donner les moyens qu'ils méritent !***

**L'UFAP UNSa Justice** restera pleinement mobilisée pour faire entendre leur voix et obtenir des avancées concrètes.

*Les Secrétaires Généraux.*